

COMPTE-RENDU N° 2/18
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREVANS
SEANCE DU LUNDI 26 FEVRIER 2018 à 20H30

Présents : FUMEY, BUSSIÈRE, VACELET, GINDRE (Proc.), MIGER, PAILLARD, RICHARD, SEIGNEZ, VALCHER, GIET, LANOY,

Excusés : FRATER (Proc. à GINDRE), CHEVALIER, DRUET, PINGON

Secrétaire séance : GINDRE Denis

Prochain conseil municipal : Lundi 26 mars 2018

Le compte-rendu du conseil municipal du 29 janvier 2018 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

I COMPTES RENDUS DELEGATIONS

Commission Affaires générales du jeudi 12 février 2018 représentée par Mme BUSSIÈRE: A l'ordre du jour : Rapport égalité femmes-hommes, bilan 2017 du schéma de mutualisation des services, site web de la CAGD, pacte fiscal et financier

Commission politique sociale et culturelle du mercredi 7 février 2018 représentée par Mme VACELET: A l'ordre du jour : Bilan de l'activité 2017 des centres d'accueil de loisirs : les effectifs sont en hausse – Projet sur les investissements 2018 dans les centres de loisirs et restauration scolaire – Point sur l'évolution des rythmes scolaires (qui passerait à 4 jours) et avenant au Projet Educatif de Territoire.

Conseil Communautaire du 22 février 2018 :

- Schéma de mutualisation des services – Etat d'avancement 2017
- Rapport d'activités 2017 de la CAGD
- Rapport d'orientations budgétaires 2018 : le Maire après avis décidé avec les adjoints, a voté contre l'augmentation des impôts intercommunaux. En effet, c'est la 3^{ème} augmentation de ces impôts depuis 2014.
- Pacte fiscal et financier de solidarité de la CAGD : De même, le Maire et les adjoints ont décidé de ne pas respecter le pacte financier comme proposé.
- Rapport annuel 2017 sur l'égalité Femmes – Hommes
- Service de remplacement de personnel de la CAGD
- Bilan foncier 2017
- Cession de terrain à la société Jura Trucks Services – Zone des chauchoux
- Cession de terrain à la société Pagot et Savoie – Zone des chauchoux
- Cession de terrain à la société Cérignat – Zone des chauchoux
- Cession de terrain à la société Technisol – Zone des chauchoux
- Avenant à la convention avec la SAFER pour la maîtrise foncière de l'extension de la zone industrielle de Rochefort Sur Nenon
- Instauration du Droit de Préemption urbain sur les communes de Champagny et Crissey
- Adhésion des communes de la communauté de communes Jura Nord au service d'instruction du Droit des Sols
- Rapport 2017 sur la situation en matière de développement durable
- Convention avec le conseil régional Bourgogne Franche Comté dans le cadre du transfert de compétence transports
- Création d'un accueil périscolaire et d'un restaurant scolaire pour la maternelle Rochefeller
- Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage concernant la réalisation de l'accueil de loisirs sans hébergement des Sorbiers
- Travaux de réhabilitation et de modernisation des Accueils de Loisirs sans Hébergement et des restaurants scolaires

II DEBAT BUDGETAIRE 2018 :

Le maire proposera lors du prochain conseil de maintenir les taux des trois taxes directes communales. Nous ne compenserons pas l'augmentation des impôts proposés par le Grand Dole.

Les travaux d'aménagement des abords de l'Avenue Eisenhower sont la principale dépense d'investissement. Les autres travaux prévus initialement (élévateur, travaux salle polyvalente, trottoirs rue de la courbe et rue des vignes, acquisitions d'illuminations, et...) sont différés en attendant d'avoir plus de lisibilité sur les recettes et dotations attendues.

III TRAVAUX AVENUE EISENHOWER : Informations :

Actuellement, le syndicat des eaux a mandaté l'entreprise ETCTP pour effectuer le renouvellement de la conduite d'eau avant le lancement des travaux d'aménagement des abords de l'Avenue Eisenhower. Suite aux visites de ce chantier, il a été constaté qu'une ligne haute tension et la conduite gaz étaient proches des réseaux sensibles de la zone de travaux d'eaux pluviales. Si la distance de sécurité n'est pas respectée, il sera nécessaire de décaler de 40cm la tranchée sur la route départementale, sous réserve que le département donne son accord. Un chiffrage maximum estimatif du surcoût s'élèverait à 9000 € HT. A la demande de M. LANOY, il a été demandé au SIEDEC la possibilité de changer la nature des bordures du Parc de Brevans en direction de chez FIAT. Un surcoût de 25000 € serait attendu. Cette demande ne sera pas prise en compte pour des raisons financières et qui, compte tenu du montant obligerait à une nouvelle consultation pour respecter les règles des marchés publics.

IV MISE AUX NORMES DE L'ACCES A LA SALLE DE CLASSE SITUEE AU-DESSUS DU CLSH :

Une autorisation de travaux a été déposée auprès des services de la Direction Départementale de Lons Le Saunier et du SDIS pour l'élévateur afin d'accéder à la salle de classe à l'étage. Des pièces complémentaires nous ont été demandées. Le Maire propose de mandater le SIEDEC pour le montage de ce dossier. La personne chargée de ce dossier au SIEDEC doit se renseigner pour savoir si la commune peut obtenir une dérogation pour cette opération. Le conseil municipal autorise le Maire à mandater le SIEDEC pour une mise à disposition de services pour cette affaire. Délibération votée à l'unanimité.

V MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DOLE :

Afin de prendre en compte les modifications induites par l'application de la loi NOTRE du 7 août 2015 soit la réorganisation des compétences obligatoires et optionnelles, il est nécessaire de modifier les statuts de la communauté d'agglomération du Grand dole. le conseil municipal donne un avis favorable à la modification de ces statuts. Délibération votée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Vote engagement des crédits d'investissement 2018 : il est nécessaire de modifier la délibération n°41 de l'année 2017 concernant le montant inscrit au chapitre 21 en investissement. Il faut lire 8500 € et non 10 000 € et donc la somme de 2125 € sera disponible pour régler les dépenses d'investissement au chapitre 21 du budget de la commune. Délibération votée à l'unanimité.
- Elagage des haies : Une lettre sera adressée à tous les propriétaires de la commune dont les haies dépassent sur la voie publique. Un recensement de ces problématiques sera fait au préalable.

- Proposition d'un nouveau délégué du tribunal de Grand Instance : Suite au décès de M. RENNER Jean, qui était désigné délégué du Tribunal de Grande Instance dans le cadre de la révision des listes électorales, il est nécessaire de proposer des personnes au Tribunal afin de désigner le nouveau délégué. Madame BARATA Noëlle, Messieurs NICOLET et NIQUET seront proposés au Tribunal, après avoir eu l'accord de ces personnes.

INFORMATIONS DIVERSES

- Réunion de travail PLUi : les élus des cinq communes du cœur de l'agglomération (Dole-Brevans-Foucherans-Crissey-Choisey) sont conviés à une réunion de travail dans le cadre de l'élaboration du zonage, du règlement et des Orientations d'Aménagement et de Programmation du PLUi le lundi 5 mars 2018 à 14h à l'hôtel de l'agglomération. Le Maire souhaite que les élus de Brevans participent à cette réunion.
- AMJ : Réunion d'information le mercredi 14 mars 2018 à Bréry sur les questions de financement des collectivités et de l'impact de la réforme de la taxe d'habitation.
- Réponse du Département concernant les eaux pluviales en agglomération : après avoir lu un article dans la lettre des finances des communes de moins de 2000 habitants, il semblait que concernant les travaux que nous allons réaliser avenue Eisenhower, certains devraient être pris en charge par le département notamment tout ce qui concerne les eaux pluviales. Après avoir interpellé le conseil départemental, celui-ci nous informe que des conventions sont signées pour l'occupation du domaine routier avec les communes et que l'entretien est confié à celles-ci.
- Aides régionales sur les travaux d'accessibilité : le conseil régional a adopté un dispositif « ENVI » visant à accompagner les communes de moins de 3500 habitants dans leurs travaux d'aménagement. La mairie a sollicité l'intermédiaire du conseiller régional, M. LEFEVRE, pour éventuellement obtenir une aide pour l'élève à installer pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite à la salle de classe à l'étage. Cette opération ne rentre pas dans ce dispositif.
- Compteur LINKY et compteur GAZPAR : après les nombreux mails reçus sur les compteurs linky, le maire informe que GRDF installera également des compteurs communicants gaz appelés GAZPAR. Les nouveaux compteurs installés sont déjà de ce type.
- Transfert compétence assainissement : la loi NOTRE avait prévu le transfert des compétences eau et assainissement aux intercommunalités au plus tard pour le 1^{er} janvier 2020. Or, un projet de loi est en cours d'examen qui permettrait de reporter ce transfert à une date ultérieure, non encore définie. De ce fait, la communauté d'agglomération ne souhaite pas pour le moment s'engager dans la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement à l'échelle du territoire.
- Communiqué de l'AMRF sur l'accès aux soins : Un comité national de suivi des mesures pour renforcer l'accès territorial aux soins est mis en place. L'association des maires ruraux de France se propose de venir expliquer directement dans les facultés de médecine et auprès des futurs soignants l'intérêt d'exercer en zones rurales.

Questions posées par les conseillers municipaux

- M. SEIGNEZ fait remarquer que deux voitures sont toujours stationnées en permanence à l'entrée du Parc vers l'arrêt de bus. La gendarmerie a relevé les plaques d'immatriculation et a pu constater que ces véhicules étaient assurés. Le Maire prendra contact avec le propriétaire.
- M. VALCHER fait remarquer également que deux véhicules sont stationnés en permanence, sans bouger, sur le parking des anciens meubles ORTELLI. Le maire informera le propriétaire (ces véhicules étant sur un parking privé).
- M. GINDRE signale qu'un chêne appartenant à la commune de Baverans est tombé en travers de l'allée du souvenir ce qui gêne les affouagistes. Le maire prendra contact avec le Maire de Baverans pour lui faire part de cette situation.
- M. LANOY demande si le recensement de la population s'est bien déroulé sur la Commune. Le maire précise qu'il y a eu deux refus sur l'ensemble de la population et il semblerait que la population soit en hausse par rapport au dernier recensement de 2013.
- M. LANOY demande si la mairie a reçu des précisions sur l'éventuel report en 2021 de la date des prochaines élections municipales initialement prévues en 2020. Le maire n'a pas été informé de changement pour l'instant.

Séance levée vers 22 H 40

Le Maire, G. FUMEY